

La diversité linguistique face à la mondialisation: péril d'homogénéisation ou évolution?

La situation linguistique de la République de Moldova

Limba se face prin schimbare și «moare» ca
atare atunci când încetează să se schimbe¹ (Coșeriu 246)

Toutes les langues du monde se caractérisent par un processus constant d'interférences qui sont déterminées par des causes extralinguistiques: culturelles, historiques, sociales, économiques, etc. La langue est un moyen d'expression et de communication qui se développe et change en permanence. Ce n'est pas seulement le moyen de communication entre les individus que les langues s'attribuent comme fonction: c'est l'incarnation de la vision et de la perception de l'univers de leurs locuteurs, de leurs intelligences, leurs imaginaires, c'est leur technique de diffuser l'acquis (le savoir). Les langues sont des symboles d'identité, d'appartenance, de culture, de personnalité, etc. Louis-Jean Calvet, professeur de sociolinguistique à l'université de Provence, affirme dans son ouvrage *Les effets linguistiques de la mondialisation* que la mappemonde de la diversité linguistique s'appauvrit au fil du temps pour tendre à une homogénéisation due à la mondialisation. Dans un autre article (La diversité linguistique: quel enjeu pour la Francophonie?), le même chercheur se pose la question de savoir si „la diversité des langues est perçue comme une entrave aux échanges et à la diffusion du savoir?”.

1. La langue se fait par changement et „meurt”, alors quand elle cesse de changer.

L'on parle sur la surface du globe un grand nombre de langues, entre six et sept mille, selon les évaluations. Ces langues peuvent bien sûr être regroupées en familles (romane, germanique, sémitique, bantoue, etc.), mais il n'en demeure pas moins que, dans leur pluralité, elles constituent un grand désordre babélien. Le modèle gravitationnel proposé par Louis-Jean Calvet, qui travaille sur les politiques linguistiques dans le cadre d'une lutte pour la défense de la diversité linguistique, et qui a proposé une distinction entre la «politique linguistique» et la «politologie linguistique», la première étant le fait des décideurs politiques, la seconde – le fait des linguistes, permet d'y mettre un peu d'ordre, en partant du principe que les langues sont reliées entre elles par des bilingues, et que les systèmes de bilinguisme sont hiérarchisés, déterminés par des rapports de force. Ce modèle gravitationnel part du principe que les langues sont reliées entre elles par des bilingues et que le système des bilinguismes, leur étagement, eux-mêmes produits par des rapports de force et par l'histoire, permet de présenter leurs relations en termes gravitationnels.

Comme l'explique Louis-Jean Calvet, autour d'une langue hypercentrale (l'anglais), dont les locuteurs natifs expriment une forte tendance au monolinguisme, gravitent une dizaine de langues supercentrales (le français, l'espagnol, l'arabe, le chinois, le hindi, le malais, etc. ...) dont les locuteurs, lorsqu'ils acquièrent une autre langue, ont tendance à acquérir soit l'anglais (bilinguisme «vertical») soit une langue de même niveau (bilinguisme «horizontal»). Autour de ces langues super-centrales gravitent à leur tour cent à deux cents langues centrales qui sont elles-mêmes les pivots de la gravitation de quatre à cinq mille langues périphériques. A chacun des niveaux de ce système se manifestent donc deux tendances, l'une vers un bilinguisme «horizontal» (acquisition d'une langue de même niveau que la sienne) et l'autre vers un bilinguisme «vertical» (acquisition d'une langue de niveau supérieur), ces deux tendances constituant la base du modèle. Ce modèle gravitationnel se propose de rendre compte du versant linguistique de la mondialisation, ou des effets de la mondialisation sur les rapports entre les langues.

Cette organisation mondiale des rapports entre les langues est bien sûr traversée par l'histoire: résultat des processus socio-économiques qui ont eu lieu notamment au long du XX^e siècle,

l'anglais est aujourd'hui la langue hyper-centrale du monde, comme le latin fut longtemps la langue hyper-centrale de l'Europe, mais il est impossible de savoir quelle langue remplira cette fonction dans cinq ou dix siècles, quelles seront les langues super-centrales, les langues centrales, les langues périphériques ni même les langues qui seront encore parlées.

Pour revenir au modèle gravitationnel, Louis-Jean Calvet, dans son article *Les effets linguistiques de la mondialisation*, explique que la mondialisation implique différents types de communication, du cercle familial à l'espace mondial, chaque individu se trouvant au centre de différents réseaux qu'on peut représenter par une série de cercles concentriques correspondant diachroniquement à l'acquisition de différents registres, variétés ou langues, et synchroniquement à l'usage de ces variétés en fonction du contexte. Le premier cercle est celui de la communication la plus intime, la plus grégaire, la communication de type familial. Puis l'on passe à la communication de voisinage, de quartier. Un troisième cercle pourrait correspondre à la communication plus formelle dans le milieu scolaire ou du travail, un quatrième à la communication publique à l'échelle nationale, etc. Si ces cercles permettent de visualiser l'enchâssement de ces différents niveaux, du plus grégaire au plus véhiculaire, le passage de l'un à l'autre n'est pas nécessairement digital mais plutôt progressif et peut, sur le plan linguistique, correspondre soit à une adaptation, par changement de registre, soit à un changement de langue. Cette vision en termes de cercles concentriques traversés par un mouvement continu/discontinu d'adaptation linguistique a l'avantage de montrer que les besoins linguistiques des individus et des groupes varient selon les situations. Cette variabilité des besoins et des fonctions linguistiques implique l'impossibilité d'une loi générale. Certaines langues, dont le rôle est indiscutable dans certaines situations, ne relèvent que du privé, tandis que d'autres sont du ressort de l'État, qui les gère en fonction de sa politique intérieure ou extérieure. Il serait pourtant possible de suggérer un modèle moyen tendanciellement trifonctionnel, dans lequel chaque citoyen devrait pouvoir pratiquer au moins trois types de langues: 1) Une langue internationale pour ses rapports extérieurs. L'anglais, qui remplit le plus souvent cette fonction, pourrait être défini non pas comme une langue internationale parmi d'autres mais comme

la langue «globale», résultat de la mondialisation. 2) La langue de l'État (normée, standardisée), qui est souvent super-centrale ou centrale et qui lui permet de s'insérer dans la vie publique de son pays. 3) La langue grégaire enfin, qui peut être une forme locale de la langue de l'État. Louis-Jean Calvet insiste sur le fait que cette traduction individuelle du modèle gravitationnel, dans laquelle les différentes fonctions peuvent être remplies par différentes langues ou par différents registres d'une même langue, constituera sans doute l'équipement linguistique de base du citoyen de demain.

En République de Moldova, d'après l'article 13 de la Constitution (*Constituția Republicii Moldova. Cu modificări și completări la 01 octombrie 10*), la langue d'État est le moldave, qui fonctionne suivant la graphie latine. Selon la Constitution, l'État reconnaît et protège le droit à la sauvegarde, au développement de la langue russe et d'autres langues parlées sur le territoire du pays. Durant tout le régime soviétique, le roumain (appelé *moldave* par les autorités) n'a jamais obtenu le statut de langue officielle — phénomène exceptionnel dans les anciennes républiques soviétiques — et il était écrit obligatoirement avec l'alphabet cyrillique (contrairement au roumain écrit en alphabet latin). Le russe était la langue de l'administration, de la justice, de l'Église et de l'enseignement supérieur dans un pays majoritairement moldave. Les enfants fréquentaient sur une base volontaire les écoles moldaves, mais devaient apprendre le russe comme langue seconde. Les parents obligeaient leurs enfants à recevoir leur instruction en langue russe. L'histoire officielle soviétique enseignait que les Moldaves formaient un peuple distinct des Roumains avec une langue à part, le moldave (et non le roumain). La composition ethnique de la population fut considérablement modifiée par des découpages administratifs et l'afflux de populations allogènes, surtout depuis l'industrialisation de la Moldova. Le statut précaire des roumanophones (ou moldavophones) provient du fait qu'ils étaient quasiment absents des postes clés de l'économie, de l'administration et de la vie politique en général. Ce n'est que vers la fin des années quatre-vingt que commença la lutte pour la reconnaissance officielle du moldave, car durant tout le régime soviétique, les enfants appartenant à des minorités ethniques n'apprenaient que le russe. À partir de 1988, la question linguistique prit des proportions telles qu'elle devint le cœur du processus de restructuration: les

revendications politiques se confondirent avec les revendications identitaires et linguistiques. Le 31 août 1989, le Parlement moldave, malgré l'opposition des députés russophones, proclama le moldave comme la langue officielle unique, écrit avec l'alphabet latin (en remplacement de l'alphabet cyrillique).

La Moldova a adhéré au Conseil de l'Europe en 1995 et à la *Francophonie* en 1997 (lors du Sommet de Hanoï), et par conséquent, aux valeurs européennes, parmi lesquelles la protection de la diversité linguistique.

Le roumain ou le moldave est la langue d'État et de la nation majoritaire. En appliquant ce modèle gravitationnel à la situation linguistique de la République de Moldova, on peut dire qu'au niveau du bilinguisme «horizontal», c'est le roumain qui coexiste avec le russe. Le modèle gravitationnel présenté ci-dessus se réalise dans des conditions naturelles, mais dans le cas de la Moldavie, c'est une situation artificielle, tenant compte du rapport entre les Moldaves et les Russes, **les Moldaves** représentant 64 % de la population, **les Russes** - 13 %. Outre les Russes, **les Ukrainiens représentent également une minorité ethnique** qui constitue 13,8 % de la population. De plus, il existe dans le pays d'autres minorités moins nombreuses, comme les **Gagaouzes** (3,5 %), les **Bulgares** (2 %), les **Juifs** (1,5 %) et plusieurs autres communautés dispersées (Biélorusses, Polonais, Tsiganes, Allemands de Moldova, Arméniens, Lituaniens, Azéris, Tatars, Tchouvaches, Ouzbeks, etc.).

Paradoxalement, ce n'est pas le roumain, mais le russe qui est la principale langue de communication entre les citoyens des différentes ethnies en Moldova, et elle jouit d'un prestige considérable.

Rappelons-nous qu'il existe un fort décalage entre la connaissance des langues secondes de la part des Moldaves et des minorités linguistiques. La langue moldave est maîtrisée, comme langue maternelle, par 99 % des Moldaves, mais comme langue seconde par seulement 15 % des Ukrainiens, 12 % des Russes, 5 % des Gagaouzes et 9 % des Bulgares. En revanche, le russe est maîtrisé par la totalité des Russes et, comme langue seconde, par 57 % des Moldaves, 80 % des Ukrainiens, 80 % des Gagaouzes et 86 % des Bulgares. Cette répartition des langues est révélatrice des rapports de force entre le moldave et le russe (*Moldavie*).

Les habiletés langagières de la langue russe facilitent la communication avec les autres nations qui font partie des pays ex-soviétiques, mais son utilisation comme langue interethnique sur le territoire de la Moldova est une situation gênante, qui est sujet de conflit des langues dans le pays, en particulier lorsque les Moldaves communiquent en russe avec les autres minorités ethniques, même si à l'école tous apprennent le roumain.

O sursă a conflictului dintre limbi este repartizarea inegală a funcțiilor sociale ale acestora în condițiile multilingve. Însă, întrucât sistemul tinde spre stabilitate, în cele din urmă se ajunge la situația în care una dintre limbile coexistente devine dominantă atât în comunicarea interpersonală, cât și în asigurarea funcțiilor de identificare, de promovare socială și de exprimare a unității naționale (Moldovanu).²

Pour atténuer le conflit linguistique en Moldova, les autorités doivent agir et élaborer une politique linguistique adéquate pour mettre fin au problème de dénomination de la langue d'État et pour accorder au roumain le statut de langue interethnique. Aujourd'hui, en parlant beaucoup de la mondialisation, tout en se demandant s'il faut s'y soumettre ou la combattre, nous pensons que nous devons faire de sorte que l'on évite le risque de nous homogénéiser peu à peu en présentant le roumain et le moldave comme deux langues distinctes et en accordant au russe le rôle de langue interethnique. Louis-Jean Calvet a effectué la synthèse de plusieurs recherches qui ont essayé d'établir une «topologie des situations plurilinguistes» qui ne sont pas arrivées à établir des modèles ou des classifications satisfaisantes ou consensuelles, à cause du nombre de critères pas toujours clairs qui devraient être pris en considération: quantitatif, juridique, utilitaire, diachronique (expansion, transmission), symbolique (ou représentatif) et conflictuel (Calvet 1996: 24-43). Le statut du russe dans notre pays est dû à l'ancien régime soviétique qui a imposé le russe au peuple du territoire de la Moldova et la

2. La répartition inégale des fonctions des langues dans une situation multilingue est une source du conflit. Mais, tenant compte du fait que le système tend vers l'homogénéité, il arrive qu'une des langues co-existantes devienne dominante tant dans la communication interpersonnelle que dans l'assurance des fonctions d'identification, de promotion sociale et d'expression de l'unité nationale.

migration de masse des cadres, des spécialistes russes dans notre pays.

La langue des migrants est ainsi, par définition, minoritaire parce qu'elle constitue un noyau linguistique dans un territoire étranger. Cependant, elle change au contact avec le pays adoptif pour créer une nouvelle langue et, à cela, s'ajoute le caractère évolutif naturel des langues, en changement constant devant les nouvelles réalités et la modernité." (Nardi 3)

Mais en Moldova, cette langue des migrants est majoritaire parce qu'elle a un statut plus important que la langue nationale.

Il serait juste de résoudre ce problème en faveur du roumain, en particulier à l'époque de la mondialisation, lorsque l'on proclame le droit à la diversité et que le désir de la promotion d'une langue est déterminé par sa fonction identitaire, le roumain étant une des composantes importantes de l'identité historique du peuple moldave.

On ne peut pas dissocier une langue de sa culture et du contexte de la société dans laquelle elle existe. Tout interagit: la langue fait la société, c'est-à-dire, les personnes et leurs rapports qui, à leur tour, font la langue et l'adaptent à leurs besoins; une langue constitue une «fenêtre sur le monde», compris et vécu à partir d'un angle de vue original». (Blanchet 34)

Il faudrait partir du principe que les langues comme produit de la pratique sociale sont au service des hommes, et non pas l'inverse. De ce fait, avant de décider de défendre, de protéger ou de combattre une langue, il faut donc d'abord savoir quelle est son utilité pour ses locuteurs, et quelle est sa fonction sociale. Pour savoir s'il faut laisser les choses telles qu'elles sont ou bien s'il faut tenter de les aménager, on doit alors s'interroger sur les besoins linguistiques des locuteurs et sur les fonctions sociales des langues qu'ils utilisent: la gestion politique des langues passe par l'analyse de leurs fonctions pratiques et/ou symboliques. Si la mondialisation est un défi, elle nous oblige à imaginer des solutions nouvelles, à innover, à proposer, à partir de deux points de vue: l'un défensif, en gardant la diversité linguistique et l'autre constructif. Pour le cas linguistique de la République de Moldova:

1. Il est important de résoudre le problème de dénomination de la langue d'État en faveur du roumain, et de lui attribuer officiellement le statut de langue interethnique sur le territoire moldave.
2. Pour garder l'identité nationale menacée par le danger d'uniformisation culturelle et linguistique, l'État doit adapter sa politique linguistique au Cadre international, qui promeut la diversité linguistique.
3. La gestion des situations plurilinguistes signifie le management de la concurrence linguistique sur le marché des langues. Certes, on ne peut pas laisser celle-ci évoluer à sa guise, si on accepte la politique de diversité linguistique.

Nous partageons la réflexion de Louis-Jean Calvet qui explique que «l'appel à la défense des petites langues par les locuteurs de grandes langues... peut manifester le désir de les maintenir dans leur périphérie, réservoir d'une diversité ...» (Calvet 2002: 116-117). Le peuple moldave est multilingue parce qu'il connaît et il parle plusieurs langues de circulation internationale, mais chez soi, dans son propre pays, l'on ne doit pas être contraint de communiquer en russe.

Bibliographie

- Blanchet, Philippe, *Parlons provençal*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Coșeriu, Eugen, *Sincronie, diacronie și istorie*, București, Ed. Enciclopedică, 1997.
- Calvet, Louis-Jean, „Les effets linguistiques de la mondialisation”, dans: http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=488 [en ligne], (visité le 30 avril 2013).
- Calvet, Louis-Jean, „La diversité linguistique: quel enjeu pour la Francophonie? ”, in <http://aune.lpl.univ-aix.fr/~fulltext/2674.pdf> [en ligne], (visité le 30 avril 2013).
- Calvet, Louis-Jean, *Les politiques linguistiques*, Paris, Editions PUF, 1996.
- Calvet, Louis-Jean, *Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Editions Plon, 2002.
- Constituția Republicii Moldova. Cu modificări și completări la 01 octombrie 2005*, Chișinău, 2005.

„Moldavie”, in <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/moldavie.htm> [en ligne], (visité le 30 avril 2013).

Moldovanu, Gheorghe, „Rolul politicilor lingvistice în gestionarea situațiilor plurilingve”, *Revista Limba Română*, Nr. 9-10, anul XIV, (2004), Chișinău, in <http://limbaromana.md/index.php?go=articole&n=2014> [en ligne, (visité le 26 mai 2013).

Nardi, Jean-Baptiste, „ Langues minoritaires et mémoire”, in [http://www.apreis.org/docs/bresil/langue.min.jbnardi_vf\(ev\).pdf](http://www.apreis.org/docs/bresil/langue.min.jbnardi_vf(ev).pdf) [en ligne], (visité le 26 mai 2013).